COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

REPUBLIQUE FRANCAISE Département de la Manche

Extrait du registre des délibérations

Accusé de réception en préfecture 050-215005398-20231113-DCM2023-60-DE Date de télétransmission : 14/11/2023 Date de réception préfecture : 14/11/2023

Date de la convocation :

07/11/2023

Séance du 13 novembre 2023

Date d'affichage:

07/11/2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize du mois de novembre, à 20h, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Église, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, maire.

Nombre de conseillers :

Elus : 19

En exercice : 19 Présents : 14 Votants : 18 Etaient présents :

BILLET Anne, CABART Ludovic, DENIS Daniel, DUBOST Jean-François GUERARD Roland, LE BARON Stéphane, LECLERC Marie-Joëlle, MABIRE Isabelle, MARDOC François, MOREL Sophie, PAPON Anne-Laure, PLANQUE Yves, POREE Thierry,

TRAVERS Rémy.

Etaient absents/excusés:

COSTARD Charlotte, (pouvoir donné à PAPON Anne-Laure), DUPLESSIS Sophie (pouvoir donné à DENIS Daniel), FRANKE Véronique (pouvoir donné à LECLERC Marie-Joëlle), LARONCHE Ludovic, LEBIGOT Elodie (pouvoir donné à LE BARON Stéphane).

Secrétaire de séance : PAPON Anne-Laure

Délibération n°2023-60 : Convention de partenariat avec le Trident pour la saison 2023/2024

Depuis septembre 2017, le Trident, scène nationale de Cherbourg-en-Cotentin, développe un projet hors les murs (RN13) sur l'axe Cherbourg/Sainte-Mère-Eglise/Caen. En 2018/2019, le Trident a développé un second projet sur l'axe Cherbourg /Saint-Pierre-Eglise/Saint-Vaast.

Cette action artistique et culturelle a pour objectif d'aller à la rencontre des publics du Val de Saire ainsi que de leur permettre d'assister à des spectacles sur Cherbourg.

Dans ce cadre, une première convention entre la commune et le Trident a été signée en 2018 et nous la renouvelons tous les ans.

Pour cette saison 2023/2024 la programmation du Trident propose 3 spectacles à La Halle 901 et 5 spectacles à Cherbourg avec le transport aller/retour gratuits depuis Saint-Pierre-Église.

Elle propose également des actions d'éducation artistique et culturelle autours de différents ateliers pour les élèves du collège Gilles de Gouberville et l'école primaire publique. Enfin, le Trident propose un atelier d'écriture ouvert à tous.

En contrepartie, la commune s'engage à régler au Trident la somme de 3 500 € nets de taxes.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 10 novembre 2023,

L'assemblée, à l'unanimité :

- APPROUVE le partenariat avec le Trident tel que décrit dans le projet de convention ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que les avenants qui pourraient être élaborés pour mettre en œuvre les actions décrites dans ladite convention.

Extrait certifié conforme, A Saint-Pierre-Église, le 13 novembre 2023.

Le Maire.

Daniel DENIS